

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 29 mai 2012, à 19h30, présidée par la Maire Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers :

Mme Sylvie Viau M. Mario St-Pierre
M. Jean-Claude Daoust M. Jean-Claude Charest
M. Réal Crête M.

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Le conseiller Ronald Massey est absent.

2012-05-29-01: AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ

Un avis de convocation de cette session a été signifié par écrit, tel que requis par le code municipal.

2012-05-29-02 : SOUMISSIONS DE RECHARGEMENT DES CHEMINS 2012

ATTENDU QUE le municipalité de St-Herménégilde a procédé à un appel d'offres par invitation pour le **Rechargement en matériaux granulaires sur divers chemins** tel que décrit dans le cahier de charges en date du 7 mai 2012 ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont au nombre de deux ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par :

Nom soumissionnaire	Prix un.	Montant avec taxes	Conforme (O/N)
Scalabrini & Fils Inc.	18.00\$	65 190.83\$	O
Couillard Construction Ltée	18.10\$	65 553.00\$	N

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde accorde le contrat pour le **Rechargement en matériaux granulaires sur divers chemins** à Scalabrini & Fils Inc., le seul soumissionnaire conforme, pour le montant de 65 190.83\$ taxes incluses.

Adopté.

**2012-05-29-03: ENGAGEMENT INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT
– PAR INTÉRIM**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner l'inspecteur en bâtiment et en environnement M. Nicolas Plourde comme inspecteur en bâtiment et en environnement par intérim ;

ATTENDU que cette désignation permet :

- la délivrance des permis
- la délivrance des constats d'infraction contre tout contrevenant aux dispositions d'un des règlements d'urbanisme (zonage, construction, lotissement, émission des permis et certificats) et
- le pouvoir de visiter les propriétés de la municipalité conformément au Code municipal du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

De désigner M. Nicolas Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement pour la Municipalité de Saint-Herménégilde et ce, jusqu'à l'entrée en poste de l'inspecteur en bâtiment et en environnement qui sera embauché par la MRC de Coaticook. Les heures travaillées par semaine seront d'environ 14 heures selon les besoins et la disponibilité de cette ressource. Le coût de cette ressource est de 20\$/heure. Les déplacements sont prévus aux taux du kilomètre déjà prévu dans la grille de la municipalité.

Adopté.

2012-05-29-04: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Jean-Claude Charest propose la levée de l'assemblée à 7h45.

Adopté.

Maire

Secrétaire-trésorière